



**OFFICE DE TOURISME  
INTERCOMMUNAL D'OYONNAX**

**1 rue Bichat  
01100 OYONNAX**

**RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**Exercice clos le 31 décembre 2012**

**SOMMAIRE**

**RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS**

**RAPPORT SPECIAL SUR LES CONVENTIONS  
REGLEMENTEES**



**OFFICE DE TOURISME  
INTERCOMMUNAL D'OYONNAX**

**1 rue Bichat  
01100 OYONNAX**

\*\*\*\*\*

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**SUR LES COMPTES ANNUELS**

**Exercice clos le 31 décembre 2012**

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL D'OYONNAX, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

**I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

om



Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

## II - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Les contrôles auxquels nous avons procédé ont porté notamment sur l'estimation des subventions reçues et à recevoir.

Les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que sur leur présentation d'ensemble ont été également validés. Ces contrôles n'appellent pas de commentaire particulier.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

## III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral et financier du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux membres de l'Association sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Oyonnax, le 1er mars 2013

**CONVERGENCE AUDIT CONSEILS**

**Olivier MAMESSIER**  
Commissaire aux Comptes  
Compagnie Régionale de Lyon



	Exercice clos le 31/12/2012 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2011 (12 mois)		Variation absolue (12.12)	%
	Total	%	Total	%		
Ventes de marchandises	1 824	27,28	2 278	37,12	-452	-19,89
Production vendue biens	4 881	72,72	3 655	52,87	1 226	28,10
Production vendue services			6 132	90,01		
<b>Chiffres d'Affaires Nets</b>	<b>6 685</b>	<b>100,00</b>	<b>6 132</b>	<b>90,01</b>	<b>553</b>	<b>9,22</b>
<b>Total des produits d'exploitation (I)</b>						
Production stockée	221 898	3,32	208 846	3,41	13 022	6,24
Subventions d'exploitation	6 993	104,61	785	12,80	-785	-103,00
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges			8 315	135,60	-1 322	-15,90
Autres produits	235 546	3,52	224 087	3,65	11 459	5,11
<b>Total des produits d'exploitation (II)</b>	<b>473 437</b>	<b>7,16</b>	<b>437 714</b>	<b>7,16</b>	<b>35 723</b>	<b>8,37</b>
Achats de marchandises (y compris droits de douane)	1 136	17,04	2 170	35,39	-1 031	-47,60
Variation de stock (marchandises)	-47	-0,69	-647	-10,64	600	93,74
Achats de matières premières et autres approvisionnements	1 015	15,20	455	7,43	560	116,60
Variation de stock (matières premières et autres approv.)	60 382	903,61	78 993	128,80	-18 611	-23,55
Autres achats et charges externes	5 459	81,88	4 104	65,33	1 355	33,02
Impôts, taxes et versements assimilés	110 480	1,65	100 758	1,64	9 722	9,65
Salaires et traitements	41 125	615,18	35 550	579,75	5 575	15,58
Charges sociales	2 809	4,20	4 437	72,37	-1 628	-37,29
Dotations aux amortissements sur immobilisations						
Dotations aux provisions sur immobilisations						
Dotations aux provisions sur actif circulant						
Dotations aux provisions pour risque et charges						
Autres charges						
<b>Total des charges d'exploitation (III)</b>	<b>237 355</b>	<b>3,55</b>	<b>225 852</b>	<b>3,68</b>	<b>11 503</b>	<b>2,44</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>	<b>236 082</b>	<b>3,53</b>	<b>212 862</b>	<b>3,47</b>	<b>23 220</b>	<b>3,77</b>
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice alloué ou parts transférées (III)						
Perte supportée ou bénéfices transférés (IV)						
Produits financiers de participations	3 897	58,39	3 474	56,65	423	12,10
Produits des autres valeurs mobilières et créances						
Autres intérêts et produits assimilés						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cession valeurs mobilières placement						
<b>Total des produits financiers (V)</b>	<b>3 897</b>	<b>58,39</b>	<b>3 474</b>	<b>56,65</b>	<b>423</b>	<b>12,10</b>
Dotations financières aux amortissements et provisions						
Intérêts et charges assimilés	57	0,85	63	1,03	-6	-9,51
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cession valeurs mobilières placement						
<b>Total des charges financières (VI)</b>	<b>57</b>	<b>0,85</b>	<b>63</b>	<b>1,03</b>	<b>-6</b>	<b>-9,51</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER (I+V-VI)</b>	<b>235 525</b>	<b>3,53</b>	<b>212 236</b>	<b>3,46</b>	<b>13 289</b>	<b>6,26</b>
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II-III+IV+V-VI)</b>	<b>235 525</b>	<b>3,53</b>	<b>212 236</b>	<b>3,46</b>	<b>13 289</b>	<b>6,26</b>

	Exercice clos le 31/12/2012 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2011 (12 mois)		Variation absolue (12.12)	%
	Total	%	Total	%		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
<b>Total des produits exceptionnels (VII)</b>						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions						
<b>Total des charges exceptionnelles (VIII)</b>						
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)</b>						
Participation des salariés (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
<b>Total des Produits (I+II+V+VII)</b>	<b>239 442</b>	<b>3,57</b>	<b>227 562</b>	<b>3,70</b>	<b>11 880</b>	<b>5,22</b>
<b>Total des Charges (I+II+III+IV+VIII+X+Y)</b>	<b>237 413</b>	<b>3,54</b>	<b>225 915</b>	<b>3,68</b>	<b>1 508</b>	<b>2,43</b>
<b>RÉSULTAT NET</b>	<b>2 029</b>	<b>0,03</b>	<b>1 647</b>	<b>0,03</b>	<b>382</b>	<b>23,24</b>
Dot Credit-bail mobiliers						
Dot Credit-bail immobilier						

VERNEUILLE & ASSOCIÉS  
 Agence d'audit et de conseil  
 10 rue de la République  
 91000 Evry-Courcouronnes  
 Tel : 01 39 49 00 00  
 Fax : 01 39 49 00 01  
 Email : verneuil@verneuil.fr

## ANNEXE

Période du 01/01/2012 au 31/12/2012 Aux comptes annuels présentés en Euros  
- Avec comptes substitués

Edité le 28/02/2013

## PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2012 a une durée de 12 mois.  
L'exercice précédent clos le 31/12/2011 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 287 120,74 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 8 029,14 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 28/02/2013 par les dirigeants.

## 1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Stocks des autres approvisionnements : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.
- Stocks de marchandises : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes et règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :  
- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif.  
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposables.

CONVERGENCE AUDIT CONSEILS  
Commissaire aux Comptes  
Compagnie Régionale de Besançon

SAS EXPERTISE COMPT. J. MERMET

## ANNEXE

Période du 01/01/2012 au 31/12/2012 Aux comptes annuels présentés en Euros  
- Avec comptes substitués

Edité le 28/02/2013

## 3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

## 3.1 - Actif Immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

## 3.1.1 - Immobilisations brutes = 30 148 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	1 839	526		2 365
Immobilisations corporelles	21 143	9 066	2 426	27 782
Immobilisations financières				
<b>TOTAL</b>	<b>22 982</b>	<b>9 592</b>	<b>2 426</b>	<b>30 148</b>

## 3.1.2 - Amortissements et provisions d'actif = 19 947 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	1 766	96		1 862
Immobilisations corporelles	17 799	2 713	2 426	18 085
Titres mis en équivalence				
Autres immobilisations financières				
<b>TOTAL</b>	<b>19 565</b>	<b>2 809</b>	<b>2 426</b>	<b>19 947</b>

## 3.1.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Brevets licenc.droits sim	2 365	1 862	504	de 1 à 4 ans
Instal./agenc.divers	768	582	185	10 ans
Mat.bureau & informatique	23 307	17 503	5 804	de 1 à 10 ans
Immobilisations en cours	3 708	0	3 708	Non amortiss.
<b>TOTAL</b>	<b>30 148</b>	<b>19 947</b>	<b>10 201</b>	

## 3.2 - Etat des créances = 95 899 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	95 899	95 899	
<b>TOTAL</b>	<b>95 899</b>	<b>95 899</b>	

SAS EXPERTISE COMPT. J. MERMET

## ANNEXE

Période du 01/01/2012 au 31/12/2012 Aux comptes annuels présentée en Euros  
- Avec comptes substitués

Edité le 26/02/2013

## 3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

3.3 - Produits à recevoir par postes du bilan = 91 976 E

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	91 976
Autres créances	
Disponibilités	
<b>TOTAL</b>	<b>91 976</b>

3.4 - Charges constatées d'avance = 3 293 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

## ANNEXE

Période du 01/01/2012 au 31/12/2012 Aux comptes annuels présentée en Euros  
- Avec comptes substitués

Edité le 26/02/2013

## 4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Etat des dettes = 102 011 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	70 387	70 387		
Dettes fiscales & sociales	31 624	31 624		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAL</b>	<b>102 011</b>	<b>102 011</b>		

4.2 - Charges à payer par postes du bilan = 78 521 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établi. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	62 984
Fournisseurs	
Dettes fiscales & sociales	15 538
Autres dettes	
<b>TOTAL</b>	<b>78 521</b>

CONVERGENCE AUDIT CONSEILS  
Commissaire aux Comptes  
Compagnie Régionale de Besançon

## ANNEXE

Période du 01/01/2012 au 31/12/2012 Aux comptes annuels présentée en Euros  
- Avec comptes substitués

Edité le 26/02/2013

## 5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 6 685 E  
Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de marchandises	1 824	27,29 %
Prestations de services	2 762	32,34 %
Produits des activités annexes	2 099	40,37 %
<b>TOTAL</b>	<b>6 685</b>	<b>100,00 %</b>

07  
CONVERGENCE AUDIT CONSEILS  
Commissaire aux Comptes  
Compagnie Régionale de Besançon

## ANNEXE

Période du 01/01/2012 au 31/12/2012 Aux comptes annuels présentés en Euros  
- Avec comptes substitués

Edité le 26/02/2013

## 6 - AUTRES INFORMATIONS



**8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE**

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Produits à recevoir = 91 976 E

Autres créances :	Produits à recevoir	Montant
	Debit.cred.div.prod.a rec( 4887000 )	91 976
	TOTAL	91 976

8.2 - Charges constatées d'avances = 3 293 E

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constat.d'avance( 4880000 )	3 293
TOTAL	3 293

8.3 - Charges à payer = 78 521 E

Charges à payer	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	62 984
Frs factures non parvenues( 4081000 )	62 984
Dettes fiscales et sociales :	15 538
Conges à payer( 4282000 )	11 825
Etat autres ch. à payer( 4486000 )	3 713
TOTAL	78 521

CONVERGENCE AUDIT CONSEILS  
 Commissaire aux Comptes  
 Compagnie Régionale de Besançon

**RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES**

Nature des indications / Périodes Durée de l'exercice	31/12/2012 12 mois	31/12/2011 12 mois	31/12/2010 12 mois	31/12/2009 12 mois	31/12/2008 12 mois
<b>I - Situation financière en fin d'exercice</b>					
a ) Capital social	147 081	145 434	131 757	117 193	132 823
b ) Nombre d'actions émises					
c ) Nombre d'obligations convertibles en actions					
<b>II - Résultat global des opérations effectives</b>					
a ) Chiffre d'affaires hors taxes	6 665	6 132	4 004	4 186	1 479
b ) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	10 838	6 134	16 255	17 330	-12 383
c ) Impôt sur les bénéfices					
d ) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	10 838	6 134	16 255	17 330	-12 383
e ) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	8 029	1 647	13 677	14 564	-15 630
f ) Montants des bénéfices distribués					
g ) Participation des salariés					
<b>III - Résultat des opérations réduit à une seule action</b>					
a ) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions					
b ) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions					
c ) Dividende versé à chaque action					
<b>IV - Personnel :</b>					
a ) Nombre de salariés	110 490	100 758	88 969	86 947	82 356
b ) Montant de la masse salariale	41 125	35 550	33 650	32 163	30 862
c ) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres sociales...)					

Observations complémentaires



**OFFICE DE TOURISME  
INTERCOMMUNAL D'OYONNAX**

**1 rue Bichat  
01100 OYONNAX**

\*\*\*\*\*

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

**Assemblée générale d'approbation des comptes  
de l'exercice clos le 31 décembre 2012**

Aux membres adhérents,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur des conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

*jm*



## CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

En application de l'article R. 612-7 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions mentionnées à l'article L. 612-5 du code de commerce qui ont été passées au cours de l'exercice écoulé

Membres concernés : Représentants de la Communauté de Communes d'OYONNAX

Nature et objet : Subvention

Votre association a bénéficié d'une subvention accordée par la Communauté de Communes d'OYONNAX.

Le produit constaté à ce titre au cours de l'exercice 2012 s'est élevé à 206.500 €.

Fait à Oyonnax, le 1er mars 2013

**CONVERGENCE AUDIT CONSEILS**

**Olivier MAMESSIER**  
Commissaire aux Comptes  
Compagnie Régionale de Lyon